

Comité de village de Lanton - 6

Le 12 juillet 2021

A 18h 30 en salle du conseil Municipal

Membres du comité :

PEUCH Annie France, Elue référente
BOUHET Lionel METIVIER Brigitte (absente)
CANTARELLI Jacqueline (absente) MUNCH Janine - Présidente
CHAUME José POZZI Pablo (excusé)
GOULEY Marie Elisabeth RUBIO Patrice (absent)
HELLEY Claudine SALLES de SAINT PAUL Philippe
JEUNHOMME Yvon (excusé)
LANNES Brigitte- Secrétaire

ORDRE DU JOUR :

- Les infos d'Annie France
- Bilan des derniers dossiers : CLCTP, sécurité routière sur la route de la Sablière, Balade nocturne du 25 juillet
- Bilan des activités de notre comité de village des mois passés. Résumé des sujets traités
- Nouvelles propositions d'amélioration pour la vie commune de notre village
- Plan Vélo

LES INFOS D'ANNIE FRANCE :

- Une erreur de date pour notre balade du 25 juillet sur l'agenda culturel distribué dans les boîtes aux lettres « 17 au lieu du 25 » ! Une rectification sera faite au plus tôt ; la bonne date figure sur le site internet de la Ville.
- Forum des associations : le 4 septembre ; il est souhaitable de se manifester pour participer. La demande sera faite auprès de M. Lacombe et des 3 autres comités de village ; des préparatifs seront nécessaires.
- Cabane des Arts : les travaux débuteront en septembre ; réunion de chantier avec l'architecte le 27 juillet.
- Halte de Cassy pour les boulistes. Elle sera reconstruite au même endroit ; des études sont en cours avec l'architecte, études de sol, notamment ; pas encore de date de démarrage.
- DAB, en marche, habillage à étudier selon les contraintes budgétaires.
- Elections : à ce jour, nous sommes toujours en attente des conclusions du Conseil d'Etat, qui devraient nous parvenir dans les prochains jours (depuis, nous savons que l'élection a été validée).

BILAN DES DERNIERS DOSSIERS :

- 1. COMITE LOCAL DE LA CITOYENNETE ET LA TRANQUILLITE PUBLIQUE (CLCTP) :** réunion du 21 mai : des élus, les membres de l'ancienne commission sécurité, le responsable de la Police municipale, Le Major de la Brigade de Gendarmerie d'Andernos, des agents administratifs et les président(e)s des comités de village ; un compte-rendu a été envoyé à tous les membres du CLCTP.

En résumé, cette instance nouvelle succède à la commission de sécurité existante ; elle est un organe de concertation pour échanger dans la proximité sur les problèmes de sécurité, prévention,

tranquillité publique, mais aussi d'information et de communication des actions réalisées ou envisagées.

Sujets inscrits à l'ordre du jour du CLCTP :

Incivilités, citoyenneté : tous les citoyens doivent être impliqués, intégrés dans la vie de la commune ; tous sont responsables de leurs comportements.

Délinquance : bilan

Le commandant de la Gendarmerie d'Andernos fait le bilan de la délinquance dans notre commune en 2020, en comparaison avec l'année précédente : sécurité routière, drogue, vols, protection des biens, des personnes, violences physiques, conjugales et intra familiales...la pandémie a sans doute minimisé le nombre de certains actes cette année, en légère baisse, mais les violences familiales sont en nette hausse.

L'objectif est de lutter contre ces multiples formes de délinquance et de violence : surveillance, enquêtes, formation des jeunes, aménagements de l'espace public...il y a nécessité de réduire ces délits et le sentiment d'insécurité parfois exprimé dans la commune.

La complémentarité des actions entre la Police municipale et la Gendarmerie est essentielle, et le dispositif de vidéo surveillance, en cours de déploiement, sera une aide évidente et efficace dans le domaine des investigations et de la prévention.

Développement de la vidéo surveillance

En conformité avec la CNIL et le règlement préfectoral, ce dispositif est uniquement consultable par les forces de l'Ordre.

La vidéo-surveillance sera étendue à de nouveaux lieux : entrées de la commune, pistes cyclables, MAJ, services techniques, lieux de stockage, complexes d'animation.

Elle est un moyen fiable et pertinent pour identifier les auteurs de délits et faciliter les enquêtes lors d'accidents...

« Rappel à l'ordre »

A visée pédagogique, il est un rappel aux obligations citoyennes dans l'intérêt général.

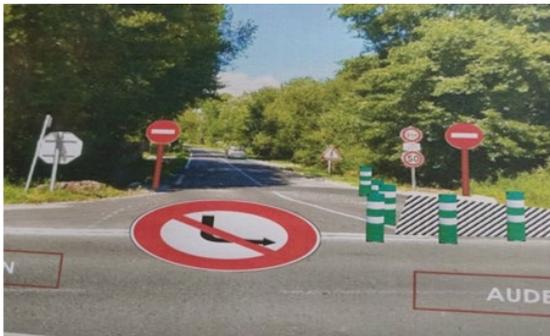
Il ne remplace pas le Rappel à la Loi. Il peut concerner l'absentéisme scolaire, les diverses incivilités, les conflits de voisinage, les non-respects des arrêtés...Parquet et Procureur de la République peuvent être avisés, si besoin ou en dernier recours.

Exemples de problèmes de sécurité routière

- A Cassy, avenues Berthoud et Téhoueyres : difficultés de stationnement, de marche sur les trottoirs, de sécurisation du marché dominical. Une phase de concertation et d'études va être prochainement engagée.
- A Blagon : problématique de la vitesse des véhicules sur l'axe traversant le village ; un radar fixe est proposé : concertation et études sont en cours.
- A Lanton, route de la Sablière : voir ci-dessous, sujet particulier traité avec le comité de village.

2. DOSSIER CIRCULATION DE LA ROUTE DE LA SABLIERE

Le Comité de village a été informé d'une pétition des riverains de la route de la Sablière, mettant en cause le nombre de véhicules circulant sur cette route communale et la limitation de vitesse non respectée ; un petit groupe du comité a rencontré 3 de ces personnes qui subissaient de réelles nuisances, en présence des responsables de la sécurité routière de la ville et du premier Adjoint. La Police Municipale a effectué un diagnostic de la vitesse au mois d'avril, parfaitement édifiant. Cette réunion a été particulièrement constructive et des solutions ont été proposées : sens interdit en venant d'Audenge, interdiction de tourner à gauche sur la D3 en direction d'Audenge, notamment. *(cf le CR adressé aux membres du comité et exemples de photos).*



3. BALADE NOCTURNE SUR LE LITTORAL DE LANTON : 25 juillet 2021

Suite à une proposition du comité de village de Taussat, une promenade sur le littoral lantonnais sera organisée par les comités de villages et le Comité des Fêtes, le 25 juillet à partir de 17h, sur l'esplanade de Cassy.

Les 3 villages littoraux proposent différents types de balade, mettant en valeur des sites naturels, historiques ou culturels emblématiques. Le village de Blagon sera aussi représenté. Un barnum sera installé ; un lieu de repos et de pique-nique (initiative individuelle), ainsi qu'une buvette sont également prévus.

Une animation diversifiée est proposée : un accordéoniste itinérant et le groupe « chantonzensemble », lors du repas ; le « Canot 13 » sera à quai, avec la possibilité de le visiter ; une tombola sera également organisée.

Le Comité des Fêtes assurera le fléchage et la mise en place des pancartes des lieux «étapes et découvertes », installera le barnum, la buvette et les animations.

Chaque comité de village préparera sa balade : étapes, pancartes, affiches, flyers...

Notre comité a prévu une promenade linéaire, aller-retour, en 3 étapes :

- ⇒ Départ de l'esplanade de Cassy jusqu'à la plage Suzette- 900m
- ⇒ De la Plage Suzette jusqu'au Bassin de baignade -1500m
- ⇒ Du Bassin de baignade jusqu'à l'Eglise Notre dame -1100m

A faire : affiches de la balade, affiches et petit historique des lieux /étapes, images, affiche des écluses rencontrées, plage Suzette, bassin de baignade, église Notre Dame. Impressions, plastification...Travail terminé le 10 juillet.

Notre balade et son plan :



Les écluses et les 3 étapes :

Balade Nocturne du 25 juillet 2021 du village de LANTON

LES ECLUSES



Le village de Lanton possède encore quelques écluses en activité. Quelle est la fonction d'une écluse ? « C'est un espace limité par des portes munies de vannes destiné à ralentir, lâcher, régulariser le niveau de l'eau. »

Pourquoi des écluses dans le village ? Des marais salants puis des réservoirs à poissons ont été creusés à partir de 1770 sous l'égide du Marquis de Civrac. Le niveau des réservoirs devait être supérieur au niveau de l'eau à marée basse ; Les écluses permettaient de les vider, les remplir par de simples manœuvres ; on disait que l'éclusier faisait « boire » et « déboire ».



En 1879, on produisait sur le Domaine de Certes, 100 000kg de poissons : mulets blancs, mulets noirs, loubines, anguilles noires, mourgains... Vers 1900, le commandant Milleret possédait des réservoirs sur 90hectares, et Mr de la Bernardière sur 2,5 hectares ! En 1953, il y avait encore 7 éclusiers sur le domaine de Certes. Actuellement, certaines écluses sont automatisées, dont une au village de Taussat. Sources : Capitainerie et JP Bernes.

Balade Nocturne du 25 juillet 2021 du village de LANTON

LE BASSIN DE BAIGNADE



Le bassin de baignade du Braou, situé route de la plage, en bordure du littoral est un plan d'eau de mer, aménagé pour la baignade, en famille, et en toute sécurité. En effet, en été, sa plage est surveillée par des maîtres nageurs, les enfants, les familles peuvent se baigner, profiter du sable fin, du calme des lieux. Des jeux sont aussi proposés pour les jeunes en été.

C'est un vrai lieu de vacances, pour tous. Des tables, des sièges, de repos, de pique nique, des animations l'été, sont proposés, proches de la plage. La vue sur le bassin est magnifique.



A quelques mètres, le **Domaine de Certes** ouvre ses portes. Ce Domaine offre un paysage exceptionnel de lieux endigués, de bassins piscicoles, de prairies humides. Cet espace naturel a été façonné par l'homme depuis des siècles et c'est en 1770 que les marais salants ont été créés et seront ensuite transformés en réservoirs à poissons sur les domaines de Certes, Graveyron et Lanton. Cet espace abrite de nombreux oiseaux tout au long de l'année, dont certaines espèces sont rares et protégées. On y trouve le **centre LPO d'Aquitaine centre de sauvegarde pour la faune sauvage en détresse d'Aquitaine** qui prend en charge soin les animaux en difficultés et lutte pour leur préservation.



Balade Nocturne du 25 juillet 2021 du village de LANTON

LA PLAGE SUZETTE



Jolie plage, de notre village, pleine de charme, mais pourquoi se nomme t'elle Suzette ? Il se dit qu'autrefois, elle était appelée « la baie des fées » ! Le mystère demeure, qui sont les fées, qui est Suzette ? Les suzettes étaient, semble t'il des petites crevettes du bassin. Peu importe, cette plage est charmante et nous ravit tous.

Cette petite plage de sable fin, arborée de tamaris, reposante, est propice aux plaisirs de tous, petits et grands ; les enfants peuvent profiter du sable et de l'eau peu profonde, les grands, du calme, du repos, de l'ombrage ; le pique nique est possible, bancs et tables sont disponibles pour tous.



L'environnement est particulièrement verdoyant, très ombragé, animé d'oiseaux et d'animaux divers, hérons, aigrettes, canards et autres ...qui divertissent les promeneurs. La vie, les chants et bruits des animaux du site, sont et doivent demeurer rois. Ecoutez les vivre ! Ce petit coin charmant qui nous offre tant, demande respect et silence.



Balade Nocturne du 25 juillet 2021 du village de LANTON

Eglise Notre Dame de Lanton



L'église Notre Dame de Lanton fut primitivement une chapelle, appelée Sainte Marie, construite au XIIème siècle sous le règne d'Aliénor d'Aquitaine ; elle est une des plus anciennes églises du bassin d'Arcachon. Elle se situe sur la voie littorale du chemin, vers St Jacques de Compostelle.

L'abside romane est l'élément le plus intéressant de cette église ; construite de pierres de couleur rose et de garluche, elle présente des colonnes et des chapiteaux de représentation animalière, herboriste, témoignage de son origine médiévale.



Après la révolution, l'église fut nommée Notre Dame de Lanton. Elle a subi de nombreuses transformations, en particulier au XIXème siècle ; elle a été rehaussée, son clocher de bois, a été remplacé par une flèche en pierre et ardoise, enfin il fut reconstruit en 1915. Puis, plus récemment, toiture et rénovation extérieure ont été mises en œuvre. C'est la seule église du Bassin à être cernée par son vieux cimetière. Des concerts sont régulièrement organisés car l'acoustique est exceptionnelle. Des expositions permanentes vous donnent toutes informations indispensables sur cette magnifique église.

Appel aux bonnes volontés pour participer et aider à cette organisation.
En cas de mauvais temps, l'annulation de la soirée sera envisagée le vendredi 23 juillet.

4. Bilan des différentes actions et activités de notre comité depuis novembre 2020

Distribution des colis de Noël aux personnes âgées, boîtage des flyers des vœux, distribution à domicile des documents municipaux pour les nouveaux arrivants, participation à la réunion publique sur le Règlement Local de Publicité (RLP), participation au Forum de l'environnement, à la préfiguration de l'Espace de Vie Sociale (EVS), au CLCTP (Comité local de la citoyenneté et la tranquillité publique), à la concertation concernant le problème de circulation sur la route de la Sablière, à l'organisation de la balade littorale du 25 juillet prochain.

Nos réunions de comité de village :

19 novembre 2020, 11 janvier 2021, 16 mars, 9 avril, 6 mai, et ce dernier, le 12 juillet 2021.
Les comptes rendus se trouvent sur le site de la mairie et la page Facebook des comités de village.

5. Nouvelles propositions d'amélioration de la vie quotidienne

- réflexion sur le tourner à gauche pour entrer à la station-service sur la D3 : circulation difficile,
- installation de plots devant les chicanes, route du Pont des Chèvres, pour une plus grande sécurité,
- aménagement d'un cheminement piétonnier, boulevard de la Plage,
- amélioration des fléchages de la piste cyclable, des magasins et lieux de vie,
- impossibilité de marcher le long de la route de Blagon, pour les piétons se rendant au centre-bourg,
- aménagement des alentours de l'abribus, route du Pont des Chèvres,
- réduction de la vitesse sur la route du Lénan et manque de visibilité à la sortie des Baccharis.

Ces questionnements seront repris dès la rentrée et des propositions seront faites aux services concernés.

6. Plan vélo.

En ce mois de juin, notre commune a lancé une étude pour l'élaboration d'un schéma Directeur/ Plan Vélo, effectué par IRIS Conseil.

L'objectif est de définir pour 5 ans, un plan d'aménagements permettant d'améliorer et sécuriser les déplacements avec des mobilités douces.

Actuellement, la Vélodyssée constitue l'axe principal d'Est en Ouest.

Le projet prévoit de développer ce schéma, de façon partenariale avec la Coban, le Pays Barval, le Sybarval., en l'intégrant dans un plan pluriannuel d'investissements.

Il faut décentrer le réseau existant, permettre une jonction avec des lieux plus éloignés, faciliter l'accès au littoral, de façon lisible et cohérente, en intégrant les équipements nécessaires ; l'étude devra identifier ou intégrer les pistes cyclables existantes, en réfléchissant à des solutions multimodales.

La concertation et la communication passeront par les comités de village. Un questionnaire leur est adressé ; il sera proposé sur la page Facebook de la ville pour recueillir les avis de la population. Le diagnostic sera connu fin septembre, et dès novembre, des priorités seront proposées.

CONCERTATION - QUESTIONNAIRE
Quelle pratique du vélo à Lanton ?

Pourquoi ce questionnaire ?
En juin 2021, la ville de Lanton a lancé une étude sur l'élaboration d'un schéma directeur vélo sur son territoire. L'objectif de cette étude est de définir sur 5 ans un plan d'aménagement permettant d'améliorer et de sécuriser les déplacements en modes actifs (vélo, marche). Les aménagements liés aux déplacements étant un sujet important et sensible sur le territoire communal, nous vous demandons votre participation à l'élaboration de cette étude par le biais de ce questionnaire. Vous êtes donc invité à vous exprimer sur vos pratiques cyclables ainsi que sur vos attentes pour le futur de votre commune.

Sentez-vous libre de répondre le plus sincèrement possible. Vos réponses sont anonymes et alimenteront les réflexions lors de l'élaboration de l'étude. Aucune donnée nominative ne sera donc conservée en lien avec la réglementation RGPD.

> Généralités

1) **Où habitez-vous ?**

<input type="checkbox"/> Blagon	<input type="checkbox"/> Toussat les Bains
<input type="checkbox"/> Casy	<input type="checkbox"/> Autre :
<input type="checkbox"/> Lanton-Bourg	

2) **Où travaillez-vous ?**

<input type="checkbox"/> Blagon	<input type="checkbox"/> Bassin Sud
<input type="checkbox"/> Casy	<input type="checkbox"/> Bordeaux
<input type="checkbox"/> Lanton-Bourg	<input type="checkbox"/> Non concerné
<input type="checkbox"/> Toussat les Bains	<input type="checkbox"/> Ailleurs :
<input type="checkbox"/> Dans une commune limitrophe à Lanton (Andernos, Audenge, Arès)	

3) **Quel mode de déplacements utilisez-vous le plus fréquemment pour vous déplacer à Lanton, hors travail ?**

<input type="checkbox"/> Marche	<input type="checkbox"/> 2 roues motorisé
<input type="checkbox"/> Vélo (dont électrique)	<input type="checkbox"/> Bus (régional, TransGironde)
<input type="checkbox"/> Trottinette électrique	<input type="checkbox"/> Train (TER, TGV)

7. Questions diverses

La mairie vient de recruter, sous contrat, une personne salariée, qui contribuera à la réduction de la fracture numérique et aura en charge l'aide aux personnes en manque de connaissance informatique ; des formations aidantes seront mises en place.

La réunion prend fin à 20h15.

Pour le comité de village de Lanton, le 15 juillet 2021

J. Münch.